

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE EN LIGNE ET D'UTILISATION  
PASS ACTIVITÉS ÉTÉ 2026  
(PASS SÉJOUR – PASS JOURNÉE – PASS JOURNÉE MOBILITÉ)**

**ARTICLE 1 – OBJET**

Les présentes Conditions Générales de Vente en Ligne et d'Utilisation (CGVEL-CGU) régissent l'utilisation, la vente en ligne et les conditions d'accès aux Pass Activités proposés sur la destination Les Carroz, à savoir :

- le Pass Séjour ;
- le Pass Journée ;
- le Pass Journée Mobilité.

Toute commande effectuée sur le site internet dédié implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGVEL-CGU sans réserve.

Les présentes CGVEL-CGU sont accessibles à tout moment sur la page de vente des Pass Activités ainsi que via le QR Code figurant sur le support du Pass Activité.

**ARTICLE 2 – ORGANISATEURS**

Les Pass Activités sont co-gérés par :

- Organisateur principal : SOREMAC, SAEM au capital de 705 600 €, immatriculée au RCS d'Annecy n°331 420 406, ayant son siège social situé Mairie d'Arâches-La-Frasse, adresse postale : 680 route de la Télécabine, 74300 Les Carroz, N° tél : 04 50 90 00 42, courriel : info@skilesscarroz.com
- l'EPIC Les Carroz Tourisme ;
- la Commune d'Arâches-la-Frasse ;
- la 2CCAM (pour la mobilité).

**ARTICLE 3 – DESCRIPTION DES PRESTATIONS**

**3.1 Pass Séjour**

Le Pass Séjour comprend :

- 1 aller-retour piéton Télécabine ;
- 1 descente de Luge sur Rail (1 ou 2 personnes) ;
- 1 entrée Piscine (hors espace bien-être) ;
- 1 entrée Mini-Golf ;
- 1 entrée Cinéma, valable du 25 juin au 28 août 2026 ;
- 1 activité sportive proposée par le Service des Sports (trail ou course d'orientation ou biathlon laser), sur réservation et sous réserve de disponibilité, et uniquement du 6 juillet au 30 août 2026.

Les prestations sont utilisables une seule fois chacune, et doivent toutes être consommées sous sept (7) jours.

Seul les Pass Séjour achetés en ligne en 1<sup>er</sup> achat et achetés sur place, donnent accès à des avantages qui sont détaillés sur <https://www.lescarroz.com/pass-activites/>.

Les avantages sont individuels et à usage unique. Il sera demandé à chaque détenteur d'un Pass Séjour de présenter le support mains libres délivré pour l'accès aux activités, ainsi que le flyer dédié pour bénéficier des avantages inclus (autres activités ou remises).

Pour les Pass Séjour en rechargement en ligne, si le client souhaite bénéficier des avantages, il doit se présenter, muni de son support, en Caisse Soremac (Caisse Luge sur rail) où lui sera remis le flyer correspondant lui permettant l'accès aux avantages.

### 3.2 Pass Journée

Le Pass Journée comprend :

- 1 aller-retour piéton Télécabine ;
- 1 descente de Luge sur Rail (1 ou 2 personnes) ;
- 1 entrée Piscine (hors espace bien-être).

Les trois (3) prestations doivent être consommées le même jour.

### 3.3 Pass Journée Mobilité

Le Pass Journée Mobilité comprend :

- l'intégralité des prestations du Pass Journée ;
- un aller-retour en bus Cluses – Les Carroz.

Les quatre (4) prestations doivent être consommées le même jour.

## ARTICLE 4 – ACHAT et RECHARGEMENT EN LIGNE

Les Pass Activités sont commercialisés sur :

<https://www.lescarroz.com/pass-activites/>

Les paiements en ligne sont effectués par carte bancaire et par les moyens de paiement proposés sur la plateforme de vente au moment de la commande (ANCV Connect).

Le client est responsable de l'exactitude des informations renseignées lors de son achat.

## ARTICLE 5 – SUPPORT ET RETRAIT

### 5.1 Pass Séjour

Pour un premier achat, le support mains libres et le flyer associé avec les avantages doivent être retirés aux Caisses SOREMAC (Caisse Luge sur rail).

Coordonnées :

Latitude : 46.024541

Longitude : 6.644225

Les rechargements peuvent être effectués directement en ligne sur un support déjà détenu par le client ; cependant seuls le premier achat en ligne et l'achat sur place permettent l'accès pour le client aux avantages associés.

### 5.2 Pass Journée

Pour un premier achat, le support mains libres doit être retiré aux Caisses SOREMAC (Caisse Luge sur rail).

Coordonnées :

Latitude : 46.024541

Longitude : 6.644225

Les rechargements peuvent être effectués directement en ligne sur un support déjà détenu par le client, ou mis à disposition des clients à la piscine, à l'Office de Tourisme et en Caisse Luge sur rail (Soremac).

### 5.3 Pass Journée Mobilité

Le Pass Journée Mobilité est disponible uniquement sous forme de rechargement sur un support existant.

Les supports sont mis à disposition à :

- Cluses Arve et Montagnes Tourisme, 21 Grande Rue, 74300 Cluses ;
- Arv'i Mobilité, 21 Grande Rue, 74300 Cluses ; et auprès des chauffeurs des Bus de la ligne LCFE.

Le premier achat est éventuellement possible en Caisse Luge sur rail (Soremac).

## ARTICLE 6 – CARACTÈRE PERSONNEL DES PASS

Chaque Pass est nominatif, personnel, non cessible et non remboursable, sauf dispositions contraires prévues aux présentes.

Un support est attribué pour une seule personne.

Toute utilisation frauduleuse pourra entraîner l'annulation immédiate du Pass sans indemnité ni remboursement.

## ARTICLE 7 – CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

### 7.1 Pass Séjour

Le client doit obligatoirement renseigner la date de début de séjour lors de son achat ou rechargement en ligne.

Le Pass Séjour vendu en pré-réservation est exclusivement réservé aux clients ayant réservé un hébergement auprès des hébergeurs professionnels partenaires de l'opération, pour une durée minimale de 7 nuits consécutives entre le 20 juin et le 6 septembre 2026.

## 7.2 Pass Journée et Pass Journée Mobilité

Le client doit obligatoirement sélectionner la date d'utilisation souhaitée lors de son achat ou rechargement en ligne.

Toute date choisie est définitive et ne peut être modifiée après validation de la commande, sauf décision exceptionnelle à titre commercial de l'organisateur principal Soremac.

## ARTICLE 8 – DURÉE DE VALIDITÉ

### 8.1 Pass Séjour

Le Pass Séjour est valable pendant sept (7) jours consécutifs à compter de la date de début de séjour indiquée lors de l'achat ou du rechargement.

Les prestations doivent être utilisées durant cette période de validité et pendant les périodes d'ouverture des différents prestataires.

Toute prestation non consommée à l'issue de cette période sera définitivement perdue.

### 8.2 Pass Journée

Le Pass Journée est valable uniquement à la date sélectionnée lors de l'achat ou du rechargement et durant les horaires d'ouverture des activités concernées.

### 8.3 Pass Journée Mobilité

Le Pass Journée Mobilité est valable uniquement à la date sélectionnée lors de l'achat ou du rechargement, durant les horaires d'ouverture des activités concernées et pour l'ensemble des prestations incluses.

## ARTICLE 9 – TARIFS

### 9.1 Pass Séjour

25 €\* par personne.

NB : Il existe des tarifs en pré-réservation, via les hébergeurs professionnels partenaires.

### 9.2 Pass Journée

13 €\* par personne.

### 9.3 Pass Journée Mobilité

15 €\* par personne.

\*Les tarifs sont exprimés toutes taxes comprises.

## ARTICLE 10 – CONDITIONS D'UTILISATION

Le détenteur d'un Pass doit respecter les règlements intérieurs et les consignes de sécurité. Il doit aussi se renseigner au préalable sur les conditions d'accès de chaque activité (dates, horaires, capacités d'accueil, etc) par les différents moyens mis à sa disposition.

Les exploitants des activités se réservent le droit de refuser l'accès à toute personne ne remplissant pas les conditions requises (âge minimum, taille minimum, aptitude physique, équipement obligatoire, etc.).

Le client est invité à se renseigner préalablement sur les conditions d'accès de chaque activité.

#### ARTICLE 11 – PERTE, VOL OU DÉTÉRIORATION

Aucune demande liée à la perte, au vol, à la détérioration ou à l'oubli du support ne pourra donner lieu à remplacement gratuit, indemnisation ou remboursement.

La responsabilité du support incombe entièrement au titulaire dès sa délivrance.

#### ARTICLE 12 – ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, les prestations de loisirs fournies à une date ou selon une période d'exécution déterminée ne bénéficient pas du droit légal de rétractation.

Toute commande validée est donc ferme et définitive.

#### ARTICLE 13 – REPORT ET REMBOURSEMENT

Les Pass Activités ne sont ni échangeables, ni remboursables, ni reportables.

Aucune indemnité ou compensation ne pourra être accordée en cas :

- d'intempéries ;
- d'affluence importante ;
- de fermeture temporaire d'une activité ;
- de blessure ou maladie du client ;
- d'utilisation partielle du Pass ;
- ou de tout autre événement indépendant de la volonté des organisateurs.

Pour les Pass Séjour vendus en pré-réservation par les hébergeurs partenaires, ce sont les conditions d'annulation et de remboursement de l'hébergeur partenaire qui s'appliquent.

#### ARTICLE 14 – RESPONSABILITÉ

Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables des interruptions temporaires ou modifications d'exploitation des activités résultant notamment :

- des conditions météorologiques ;
- de contraintes techniques ;
- d'exigences de sécurité ;
- de décisions administratives ;
- ou de tout cas de force majeure.

## ARTICLE 15 – PROTECTION DES DONNÉES A CARACTERE PERSONNEL

Les données personnelles collectées à l'occasion de la vente des Pass activités font l'objet de traitement visant à :

Traiter la commande. Ce traitement est nécessaire à l'exécution du contrat de vente que le Client conclut avec l'organisateur principal SOREMAC ; envoyer au Client des offres promotionnelles, des lettres d'information, des invitations à participer à des jeux ou des concours et des enquêtes de satisfaction. Ce traitement est fondé, s'agissant des messages envoyés par SOREMAC, sur l'intérêt légitime de ce dernier à développer ses activités, et s'agissant des messages envoyés par les partenaires commerciaux de SOREMAC, sur le consentement du Client.

Répondre aux demandes de renseignements, commentaires et réclamations que le Client envoie. Ce traitement est fondé sur le consentement du Client.

L'ensemble des informations qui sont demandées par SOREMAC à l'occasion de la vente des Pass activités est obligatoire. Le renseignement des autres informations est facultatif. Le traitement est effectué sous la responsabilité de SOREMAC dont les coordonnées sont indiquées en en-tête des présentes CGVEL-CGU.

Les données collectées sont destinées :

- A SOREMAC ;
- A tous les prestataires dont l'intervention est nécessaire à la réalisation des traitements mentionnés ci-dessus ;
- A L'EPIC Les Carroz Tourisme, et aux partenaires commerciaux de SOREMAC si le Client y a consenti.

Les données collectées sont conservées pour les durées suivantes :

Données collectées pour traiter les commandes de produits et services : pendant cinq ans à compter de leur collecte si le montant de la commande est inférieur à 120 €, pendant dix ans si le montant de la commande conclue par voie électronique est égal ou supérieur à 120 €. Par exception, le numéro et la date d'expiration de votre carte bancaire sont conservés en tout état de cause pendant 15 mois après la dernière date de débit à des fins de preuve en cas de contestation de la transaction réalisée à distance. Le cryptogramme n'est pas conservé au-delà de la transaction.

Données collectées pour envoyer au Client des lettres d'information, des enquêtes de satisfaction et des offres promotionnelles : pendant trois ans à compter de leur collecte. Au terme de cette période, ces données sont conservées pour une nouvelle période de trois ans si le Client accepte de continuer de recevoir des lettres d'information, des enquêtes de satisfaction et des offres promotionnelles de la part de SOREMAC ;

Données collectées pour répondre aux demandes de renseignements, commentaires et réclamations que le Client envoie : pendant la durée nécessaire au traitement de ces demandes, commentaires et réclamations.

Afin de préserver la confidentialité et la sécurité des données personnelles et notamment de les protéger contre la destruction illicite ou accidentelle, la perte ou l'altération accidentelle, ou encore la divulgation ou l'accès non autorisé, La SOREMAC prend les mesures techniques et organisationnelles appropriées, conformément aux dispositions légales applicables. A cette fin, celui-ci a mis en place des mesures techniques (telles

que des pare feux) et des mesures organisationnelles (telles qu'un système d'identifiant/de mot de passe, des moyens de protection physique, etc...).

Le Client dispose du droit d'accéder aux données le concernant, de les faire rectifier ou effacer, de les transférer ou de les faire transférer à un tiers, d'en obtenir la limitation du traitement ou de s'opposer à ce traitement. La SOREMAC se conformera à cette demande sous réserve du respect des obligations légales qui lui incombent.

Le Client dispose du droit de retirer à tout moment son consentement au traitement des données le concernant. Le retrait de son consentement n'affecte pas la licéité du traitement effectué avant ce retrait.

Le Client peut mettre en œuvre ces droits :

Par courrier postal à l'adresse suivante : Soremac – Service Protection des données personnelles, 680 route de la Télécabine 74300 Les Carroz, ou ;

Par courrier électronique à l'adresse suivante : [experience@skilescarroz.com](mailto:experience@skilescarroz.com)

Dans un souci de confidentialité et de protection des données personnelles, la SOREMAC doit être en mesure de vérifier l'identité du Client afin de répondre à sa demande. Pour cela, le Client doit joindre, à l'appui de toute demande d'exercice des droits mentionnés ci-avant, la photocopie d'un titre d'identité mentionnant sa date et son lieu de naissance et portant sa signature et ce, conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », de l'article 92 du décret du 20 octobre 2005 pris pour l'application de cette loi, et du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Enfin, le Client dispose du droit d'adresser une réclamation à la CNIL s'il estime que ses droits ne sont pas respectés. Les coordonnées de la CNIL sont les suivantes : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07, France – Tél. : +33 (0)1 53 73 22 22 – Fax : +33 (0)1 53 73 22 00 – Site internet : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

En application de l'article 90 du décret n°2005-1309 du 20 octobre 2005, le Client peut recevoir les informations présentées ci-dessus sur un support écrit, après une simple demande orale ou écrite auprès du service susvisé.

Enfin, le Client peut s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à l'article L 223-2 du Code de la consommation. (<http://www.bloctel.gouv.fr>).

## ARTICLE 16 – DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES

Les présentes CGVEL-CGU sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties rechercheront préalablement une solution amiable.

À défaut d'accord amiable, compétence est attribuée aux juridictions territorialement compétentes du ressort du Tribunal de Commerce d'Annecy.

Fait aux Carroz,

Version du 9 juin 2026.

